



Un développement ambitieux mais maîtrisé

Le SCOT s'articule autour d'objectifs ambitieux :

- Améliorer le cadre de vie pour tous, en proposant une offre en logements, en infrastructures et en services diversifiée, adaptée et accessible à tous
- Renforcer le rayonnement et l'attractivité économique du territoire (réindustrialisation, dynamique tertiaire...), en développant une offre attractive, lisible et organisée au sein du territoire
- Préserver l'environnement et les ressources naturelles du territoire, en protégeant les espaces naturels, agricoles et forestiers et en maîtrisant les nuisances (bruit, pollution...) et les risques
- Garantir un développement cohérent et maîtrisé du territoire, en encadrant l'urbanisation et en préservant et valorisant les paysages

LES OBJECTIFS DU SCOT EN QUELQUES CHIFFRES

Pour la période 2015-2033 :

- Accueillir 40 000 habitants supplémentaires
- Construire 60 000 logements supplémentaires
- Limiter l'urbanisation des espaces agricoles, naturels et forestiers à une surface maximale de 1 450 ha

Les objectifs ambitieux du SCOT en termes de développement économique, résidentiel et démographique, s'inscrivent dans le cadre d'un développement « organisé » au sein du territoire, et d'un développement plus économe en foncier et ressources naturelles.

Pour en savoir plus sur les objectifs et orientations du SCOT : [consultez la synthèse du SCOT](#)

Liens transversaux de livre pour Objectifs et orientations

- [« SCOT Approuvé](#)
- [Haut](#)
- [Mise en oeuvre et suivi »](#)